

163

01.08.2007-007883

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MSN/CAB

MINISTRE DE LA SOLIDARITE PAREP

NATIONALE

CABINET

**ARRETE PORTANT NOMINATION DU CONSEILLER TECHNIQUE N° 1
DU MINISTRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

LE MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE,

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2007-826 du 19 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2007-828 du 19 juin 2007 portant nomination des Ministres et fixant la composition du gouvernement, modifié par les décrets n° 2007-830 du 25 juin 2007 et 2007-834 du 05 juillet 2007 ;
- VU le décret n° 2007-831 du 25 juin 2007 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;

ARRETE

Article Premier : Monsieur Lamine SEYDI, Administrateur Civil principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 363.842/F, est nommé Conseiller Technique n° 1 du Ministre de la Solidarité Nationale.

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliatiions :

- PR/SG
- PM/SGG
- MEF
- MFPTOP
- MSN/SP
- MSN/Toutes Directions
- Tous Ministères
- Intéressé,
- JORS, Archives, Chrono.



Faou Dinetou Teye NDIAYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MSN/CAB

-----★-----
MINISTERE DE LA SOLIDARITE

CSOPREP

NATIONALE

-----★-----
CABINET

**ARRETE PORTANT NOMINATION DU CONSEILLER TECHNIQUE N° 1
 DU MINISTRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

LE MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE,

- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2007-826 du 19 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2007-828 du 19 juin 2007 portant nomination des Ministres et fixant la composition du gouvernement, modifié par les décrets n° 2007-830 du 25 juin 2007 et 2007-834 du 05 juillet 2007 ;
- VU le décret n° 2007-831 du 25 juin 2007 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;

ARRETE

Article Premier : Monsieur Lamine SEYDI, Administrateur Civil principal de classe exceptionnelle, matricule de solde n° 363.842/F, est nommé Conseiller Technique n° 1 du Ministre de la Solidarité Nationale.

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

PR/SG
 PM/SGG
 MEF
 MFPTOP
 MSN/SP
 MSN/Toutes Directions
 Tous Ministères
 Intéressé,
 JORS, Archives, Chrono.



Fatou R. NDIAYE